

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 3 mai 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue à huis clos, le 3 mai 2021 à 19 h 30, par visioconférence.

Sont présents par visioconférence :

Monsieur	Gilles Bastien	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Madame	Ariane Matteau	Conseillère
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Chacune des personnes présentes s'est identifiée individuellement. Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE E/T RAPPORT DU MAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance – Séance tenue à huis clos

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance est ouverte à 19 h 33.

Séance ordinaire du 3 mai 2021 – Séance à huis clos

M.B. 2021-05-03-107

Considérant la résolution M.B. 2021-04-07-070 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 avril 2021;

Considérant que le dernier décret prolonge cet état d'urgence jusqu'au 7 mai 2021;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale puissent y participer par visioconférence ou par téléphone.

Adoptée à l'unanimité

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2021-05-03-108

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance – Séance tenue à huis clos
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2021
 - B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 avril 2021
 - C- Procès-verbal de la séance d'ajournement du 13 avril 2021
 - D- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 avril 2021
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois d'avril 2021

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
 - A- Virée municipale – Chemin de la Carpe
 - B- Analyses annuelles de l'eau des piézomètres au site des lagunes
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2021
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2021
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 avril 2021
- 100-7 Résultats de l'appel de candidatures – Aide inspecteur
- 100-8 Octroi de mandat à RPGL Avocats – Dossier SAI-Q-254595-2103
- 100-9 Employé # 199 – Ajustement salarial
- 100-10 Financement – Emploi d'été Canada (EÉC) 2021 – Étudiant
- 100-11 Règlement sur la gestion contractuelle – Règlement 2019-321 - Modification – Avis de motion – Projet de loi 67

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300-2 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-3 Comité municipal – Rencontre tenue le 20 avril 2021
 - A- Opérateur de machinerie lourde
 - B- Inventaire de gravier
 - C- Règlement d'emprunt – Approbation
- 300-4 Calcium

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
 - A- Achat de fournitures – Entretien usine d'épuration
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes

- 400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques
 400-5 Contrat de vidange des boues de fosses septiques – Résultats de la demande de prix

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'avril 2021
 600-3 Adoption du deuxième projet de règlement 2021-330 – Règlement modifiant le règlement de zonage et modifiant le règlement 219 - Usage t10 – Zone A-134
 600-4 Projet régional de Route touristique – « Route de l'Eau-vive »

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2021

M.B. 2021-05-03-109

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2021, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 avril 2021

M.B. 2021-05-03-110

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 avril 2021, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

C- Procès-verbal de la séance d'ajournement du 13 avril 2021

M.B. 2021-05-03-111

Sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance d'ajournement du 13 avril 2021, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

D- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 avril 2021

M.B. 2021-05-03-112

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 avril 2021, en ajoutant le commentaire décrit ci-après.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Faisant suite à une demande de monsieur le maire, les commentaires suivants sont ajoutés à ce procès-verbal.

Le maire résume l'article 201 du Code municipal du Québec.

Il mentionne que la demande de subvention a été envoyée à la dernière minute par le bureau du député Buissières.

Il mentionne que pour le chemin du Lac-des-Pères, la proposition de chemin et illégale, le chemin entre dans la bande de protection de la réserve Louis-Marie.

Il mentionne que selon lui, la municipalité ne fait pas les efforts nécessaires pour favoriser les entrepreneurs locaux.

Des discussions s'en suivent, il est mentionné entre autres que des discussions seront tenues en atelier et que les commentaires n'auraient pas dû être consignés au procès-verbal.

0-4 Rapport d'activités du maire pour les mois d'avril 2021

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

A- Virée municipale – Chemin de la Carpe

M.B. 2021-05-03-113

Considérant la résolution M.B. 2020-12-07-271 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 décembre 2020;

Considérant que dans cette résolution on fait mention d'un seul des deux copropriétaires du terrain concerné par l'entente;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de modifier la résolution M.B. 2020-12-07-271 afin d'y indiquer que l'entente, visant l'utilisation du terrain situé au bout du chemin de la Carpe, sera signée avec les deux copropriétaires, soit madame Cécile Lefebvre et monsieur Jérôme Patry.

Adoptée à l'unanimité

B- Analyses annuelles de l'eau des piézomètres au site des lagunes

M.B. 2021-05-03-114

Considérant la résolution M.B. 2021-04-07-086 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 avril 2021;

Considérant que la directrice générale a obtenu le prix pour ces travaux d'analyses auprès de la firme « Exp »;

En conséquence, sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de modifier la résolution M.B. 2021-04-07-086 et d'octroyer le mandat à la firme « Exp » pour les travaux d'analyses annuelles de l'eau des piézomètres au site des lagunes et ce, pour un montant estimé de 6 650\$ plus taxes

Adoptée à l'unanimité

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2021-05-03-115

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} avril 2021 au 30 avril 2021, pour un montant total de 5 909.24 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2021

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de d'avril 2021

M.B. 2021-05-03-116

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2021 pour un montant total de 145 615.34 \$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 avril 2021

M.B. 2021-05-03-117

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 avril 2021 pour un montant de 27 843.40 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Résultats de l'appel de candidatures – Aide inspecteur

M.B. 2021-05-03-118

Considérant la résolution M.B. 2021-04-07-079 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2021;

Considérant les entrevues réalisées le mardi 27 avril 2021;

Considérant la recommandation émise par les membres du comité de sélection;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de procéder à l'embauche de monsieur Charles Racine au poste d'aide inspecteur et ce, selon les conditions convenues.

Adoptée à l'unanimité

100-8 Octroi de mandat à RPGL Avocats – Dossier SAI-Q-254595-2103

M.B. 2021-05-03-119

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'entériner l'octroi d'un mandat à RPGL Avocats afin de représenter les intérêts de la municipalité dans le dossier SAI-Q-254595- 2103.

Adoptée à l'unanimité

100-9 Employé # 199 – Ajustement salarial

M.B. 2021-05-03-120

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'ajuster le taux horaire de l'employé #199 et, ce au taux horaire convenu.

Adoptée à l'unanimité

100-10 Financement – Emploi d'été Canada (ÉÉC) 2021 - Étudiant

M.B. 2021-05-03-121

Considérant l'embauche, séance tenante, d'un aide inspecteur;

Considérant que la demande de financement concernait un poste dans le domaine de l'hygiène du milieu;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu que, pour la période estivale 2021, la municipalité ne procède pas à l'embauche d'un technicien en hygiène du milieu.

Adoptée à l'unanimité

100-11 Règlement sur la gestion contractuelle – Règlement 2019-321 – Modification – Avis de motion – Projet de loi 67

Avis de motion

Le conseiller au siège numéro 6, Jean Daoust, annonce ce 3 mai 2021, qu'un avis de motion est donné en vue de l'adoption, à une prochaine séance de conseil, d'un règlement modifiant le règlement numéro 2021-321, règlement sur la gestion contractuelle et ce, afin de se conformer au projet de loi 67. Un projet de règlement est déposé.

Jean Daoust
Conseiller au siège 6

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois d'avril 2021.

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport de l'inspecteur municipal

Note au procès-verbal

L'inspecteur municipal, a déposé son rapport pour le mois d'avril 2021.

300-2 Rapport du directeur des travaux publics

300-3 Comité municipal – Rencontre tenue le 20 avril 2021

A- Opérateur de machinerie lourde

M.B. 2021-05-03-122

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel de candidatures pour un poste d'opérateur de machinerie lourde et ce, pour un remplacement temporaire.

Adoptée à l'unanimité

B- Inventaire de gravier

M.B. 2021-05-03-123

Considérant les vérifications de prix effectuées par la directrice générale et le directeur des travaux publics pour du matériel 0-¾;

Considérant que le meilleur prix obtenu est auprès de l'entreprise « Carrière Beauregard »;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de mandater la directrice générale pour conclure une entente écrite pour une période de deux ans avec l'entreprise « Carrière Beauregard » et ce, pour la fourniture de 9 200 tonnes de matériel 0-¾.

Adoptée à l'unanimité

C- Règlement d'emprunt – Approbation

Note au procès-verbal

Le MAMH a approuvé le règlement d'emprunt #2021-328 au montant de 1 374 958\$ pour les travaux de réfection des rues Principale et du Pont.

300-4 Calcium

M.B. 2021-05-03-124

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à l'acquisition de calcium, soit 25 sacs de 1000kg et environ 70 petits sacs de 35kg.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

A- Achat de fournitures – Entretien usine d'épuration

M.B. 2021-05-03-125

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu de procéder à l'acquisition de quatre roulements à billes afin de procéder aux travaux de réparation à l'usine d'épuration.

Adoptée à l'unanimité

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

400-3 Écocentre et site des lagunes

Note au procès-verbal

Il est prévu que le nettoyage du site des lagunes se fera en mai.

400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques**Note au procès-verbal**

Une rencontre du comité municipal se tiendra prochainement.

400-5 Contrat de vidange des boues de fosses septiques – Résultats de la demande de prix**Note au procès-verbal**

Une rencontre du comité municipal se tiendra prochainement.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'avril 2021**

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois d'avril 2021 sont déposées.

600-3 Adoption du deuxième projet de règlement 2021-330 – Règlement modifiant le règlement de zonage et modifiant le règlement 219 – Usage t-10 – Zone A-134

M.B. 2021-05-03-126

Deuxième projet de RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-330

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 219 POUR MODIFIER LA DÉFINITION DE L'USAGE t10 DANS LA ZONE A-134

ATTENDU QUE la municipalité de Bouchette adoptait le 4 février 2008, le règlement numéro 219 ajoutant l'usage t10 aux usages permis à l'intérieur de la zone A-134;

ATTENDU QU' une municipalité locale, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, peut modifier son règlement de zonage conformément aux procédures citées aux articles 123 et suivants de cette même loi;

ATTENDU QUE le projet « Domaine Patry » nécessite l'ajout d'une autre activité sur l'Île Patry;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné par la conseillère au siège #5, Ariane Matteau lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 1^{er} mars 2021 afin de modifier le règlement numéro 219 pour redéfinir l'usage t10;

ATTENDU QU' un premier projet de règlement a été adopté par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 avril 2021;

ATTENDU QU' un appel de commentaires écrits a été publié le 15 avril 2021;

ATTENDU QU' aucun commentaire écrit n'a été reçu avant la date limite fixée soit le lundi 3 mai 2021 à 10h;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'adopter le deuxième projet de règlement 2021-330, règlement modifiant le règlement 219 comme suit :

Article 1 - Préambule

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

Article 2 – Usage t10

L'article 3 du règlement numéro 219 est modifié par l'article 3 suivant :

Article 3 – Définition de l'usage t10

Sont de cet usage, les établissements, usages et constructions où peuvent être exercées des activités récréatives nécessitant des superficies extérieures importantes.

Font partie de cet usage, les espaces, bâtiments constructions et activités suivants :

- Terrain de golf;
- Terrain de camping rustique (non desservi) d'une capacité maximum de vingt (20) sites pour tentes;
- Bâtiments accessoires nécessaires aux opérations d'un terrain de golf;
- Bâtiment d'accueil de la clientèle pour comprendre le logement du personnel et un maximum de cinq (5) chambres pour l'hébergement de la clientèle. Le nombre de chambres du bâtiment ne doit pas excéder six (6);
- Ce bâtiment d'accueil peut aussi comprendre le service de restauration de la clientèle avec permis d'alcool;
- Bâtiment ayant une valeur historique ou patrimoniale servant exclusivement à l'interprétation historique des lieux.

Article 4 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

600-4 **Projet régional de Route touristique – « Route de l’Eau vive »**

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège #6, Jean Daoust, résume ce dossier. La Route de l’Eau vive est un projet de route touristique implantée par la MRCVG. La municipalité se devra donc d’effectuer certaines actions afin de se conformer à différents critères; entre autres, des panneaux devront être changés ou rafraîchis, la réglementation concernant l’affichage devra être plus strictement appliquée. Éventuellement l’église et le projet de la Chasse-Galerie vont faire partie du circuit.

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 La Note verte – École de musique - Campagne de sociofinancement

M.B. 2021-05-03-127

Sur la proposition d’Yvon Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de participer à la campagne de sociofinancement de l’école de musique « La Note verte » et ce, pour une somme de 100\$.

Adoptée à l’unanimité

800-2 Chambre de commerce de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau (CCMVG)

M.B. 2021-05-03-128

Considérant la facture reçue de la CCMVG, facture au montant de 200\$;

Considérant que cette facture concerne la mobilisation contre le démantèlement de la SOPFEU de Maniwaki;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de payer ladite facture de 200\$ à la CCMVG.

Adoptée à l’unanimité

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
------	--------------------

M.B. 2021-05-03-129

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 20h02.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière